

La mondialisation n'est pas coupable

et les Etats sont responsables

paru dans Libération le 18 janvier 2002

sous le titre : la mondialisation passe, les Etats restent

Par Michel Godet¹

La mondialisation a bon dos, elle fait aujourd'hui figure de coupable idéal pour expliquer les maux dont souffre l'humanité. Pourtant elle n'est guère plus responsable que ne l'étaient hier les firmes multinationales accusées de piller le Tiers-Monde. En effet, les facteurs de développement des territoires sont d'abord endogènes. Plutôt que de chercher des boucs émissaires dans la paille de la mondialisation, de la technologie ou de la concurrence des pays à bas salaires, on ferait mieux de s'interroger sur la poutre de nos responsabilités et sur notre capacité d'initiatives, car c'est d'abord l'activité qui crée l'emploi. Un territoire crée le développement par la dynamique économique de ses actifs. La responsabilité de l'Etat est de stimuler cette dynamique et de fixer les règles du jeu social.

Bref, les causes des difficultés sont d'abord internes et l'impact de la globalisation sur nos économies doit être fortement relativisé. Cette conviction s'appuie sur deux constats :

- tous les pays européens sont soumis aux mêmes contraintes extérieures et pourtant les taux de chômage diffèrent du simple au triple entre l'Espagne (14 %) et le Portugal (moins de 4 %). Le même constat se vérifie pour les régions et les territoires au sein d'un même pays : le taux de chômage de certains territoires comme le Pays de Vitré est ainsi trois fois plus faible que celui du Valenciennois.

- la mondialisation ou plutôt la globalisation est d'abord une intégration au sein des grandes régions du monde. Si les entreprises françaises exportent 25 % de leur production, cela ne doit pas faire oublier que 75 % sont consommés sur place. En outre, 70 % de nos exportations sont dirigées vers les pays de l'Europe de l'Ouest au sens large où les conditions sociales sont comparables aux nôtres. Au total, 93 % de la production européenne sont consommés en Europe.

Tout le monde gagne à l'échange international et même si dans certains secteurs, on perd en emplois, on y gagne en richesse. On a bien fait d'arrêter d'accuser les Nouveaux Pays Industrialisés, car les échanges extérieurs ont globalement une balance nette d'emplois positive. C'est aussi une question d'éthique. On ne peut pas demander à des pays faibles d'accepter les lois de la concurrence quand elles nous sont favorables et refuser ces mêmes lois, quand elles posent problème ici ou là.

¹ Professeur au Cnam. dernier ouvrage : la prospective une indisciplinisme intellectuelle Dunod 2001.

Naturellement, il y a des limites : le travail des enfants n'est pas acceptable. Mais le meilleur moyen pour faire évoluer leur situation et faire avancer leur contexte social, c'est précisément de leur permettre de s'ouvrir à la croissance des échanges. Le rattrapage des moins développés, impose forcément aux plus avancés des reconversions économiques et sociales qui sont d'autant plus douloureuses qu'elles n'ont pas été anticipées.

Cependant, il y a un nombre limité de domaines d'utilité collective qu'il convient de préserver partiellement mais durablement des conséquences du libre-échange intégral, ceux où l'identité du pays est en cause (défense, sécurité du territoire, patrimoine, culture, environnement) et aussi de maintenir une présence humaine et des services publics dans les territoires.

Libéral à l'extérieur pour laisser jouer les lois du marché, organisé à l'intérieur pour préserver les traditions nationales qui nourrissent le lien social, tel est le modèle de libéralisme social qui prévaut dans certains pays d'Europe du Nord. Selon ce modèle, le rôle de l'Etat doit être aussi limité que possible pour laisser les marchés fonctionner et aussi important que nécessaire pour assurer les solidarités et des arbitrages plus favorables au développement à long terme. En clair, nous sommes pour plus de marché et d'émulation par la concurrence, là où les monopoles publics sont sclérosés, et pour plus d'intervention publique, là où la loi du marché est aveugle à l'intérêt collectif. Le libéralisme social, c'est donc une flexibilité à visage humain, avec autant de marché que possible et autant d'Etat que nécessaire.

Pour une flexibilité à visage humain

Entre la flexibilité parfois sauvage à l'Américaine, où chacun peut travailler sans garantie de vivre au-dessus du seuil de pauvreté, et la rigidité aveugle à la française, où l'on préserve l'ordre établi et les acquis des travailleurs en place en achetant le silence des chômeurs, il doit être possible de trouver le chemin d'une flexibilité à visage humain.

L'homme n'est pas une marchandise, mais malheureusement le marché du travail fonctionne aussi comme un marché : ce qui est rare est cher, ce qui est abondant est bon marché, la baisse des prix suscite la demande... On peut le regretter, mais il serait coupable de l'ignorer : pour une croissance donnée, la création d'emplois dépend d'abord du coût complet du travail qui intègre aussi le coût des contraintes réglementaires liées au droit du travail en matière de recrutement et de licenciement. Plus le coût complet du travail est faible, plus les employeurs embauchent, plus il est élevé, plus les entreprises automatisent, sous-traitent ou délocalisent. C'est en ce sens que le salaire minimum avec ses charges peut constituer une barrière à l'emploi des travailleurs les moins qualifiés. En effet, les entreprises ne sont pas là pour créer des emplois mais de la richesse. La compétitivité internationale impose de rémunérer les facteurs de production à leur valeur internationale. Bref, augmenter les charges des entreprises ou créer des emplois, il faut choisir !

D'ailleurs, ce constat n'a pas échappé aux gouvernants de ce pays. En effet, les fortes créations d'emplois marchands (1,5 million depuis 1998), peuvent en France comme ailleurs, s'expliquer simplement par le regain de la croissance économique et le développement des emplois les moins qualifiés en raison de la baisse des charges sur les bas salaires (il y avait en 2000 près de 1 million d'emplois marchands aidés dont 423 000 sous forme d'abaissement de coûts salariaux).

Il est possible de trouver le chemin d'une flexibilité à visage humain en remplaçant le salaire minimum par le revenu minimum d'activité (le RMA). Ce n'est pas aux entreprises d'assurer la redistribution sociale, c'est à la collectivité de corriger la répartition des richesses par des transferts négatifs et positifs et de permettre à chacun - sous condition d'activité, car il n'y a pas de droits sans devoirs - d'obtenir un revenu minimum au moins équivalent à celui du SMIC actuel. Avec la "prime à l'emploi", on a commencé à lever le tabou du SMIC et à considérer l'idée d'un impôt négatif versé en complément du salaire perçu de l'entreprise.

L'offre d'emploi, seule, ne suffit pas à sa création. Il lui faut aussi rencontrer un demandeur prêt à travailler au prix proposé. Hélas, l'indemnisation passive du chômage n'incite guère au travail. Malgré la prime à l'emploi, l'écart entre le soutien au chômage et le revenu d'un bas salaire, n'est pas encore assez incitatif au retour à l'emploi. Les dispositifs récents tels que le PARE voulus par les partenaires sociaux vont dans le bon sens pour corriger ce biais.

La solidarité collective ne doit pas détruire la responsabilité individuelle. Il ne devrait pas y avoir de revenu, ou d'indemnisation, sans contrepartie d'activité ou d'insertion. C'est une question de dignité pour les individus et d'efficacité pour la société. Il faut cesser d'assister de manière passive et encourager l'initiative et la responsabilité. En effet, il n'y a pas de droits sans devoirs.

Si la nouvelle majorité de 2002 prétend vraiment rompre avec les politiques antérieures, elle devra aussi cesser de donner plus à ceux qui ont déjà - un emploi et des statuts protecteurs- afin de briser le consensus social sur le chômage d'abondance. En effet, depuis 1975, le chômage a quadruplé en France alors que le produit national a plus que doublé. Les chômeurs constituent toujours le maillon faible des rapports de force. Tant qu'il en sera ainsi, le drame de l'exclusion continuera et la fracture sociale s'accroîtra. Pour changer le cours des choses, rien ne sert d'accuser la mondialisation car ce sont d'abord les Etats qui sont responsables de la plus ou moins bonne gestion de l'abondance.

8279 signes espaces compris